



Montant des cotisations prévoyance

Dernière mise à jour le : 26 Déc 2018



Votre cotisation au régime prévoyance

En tant que TNS, vous cotisez obligatoirement dans l'une des 4 classes correspondant à votre revenu professionnel de l'année N-1, ou vous pouvez opter pour la classe immédiatement supérieure et ainsi être mieux couvert.

CLASSES	REVENUS PROFESSIONNELS LIBERAUX 2018	MONTANT DE LA COTISATION 2019
1	jusqu'à : 16 190 €	288 €
2	jusqu'à : 44 790 €	396 €
3	jusqu'à : 79 040 €	612 €
4	au-delà de : 79 040 €	828 €

Vous pouvez opter uniquement pour la classe immédiatement supérieure à celle qui correspond à votre tranche de revenus professionnels. L'option est reconduite chaque année tacitement. Sur demande, l'affilié peut y renoncer avant le 28 février de chaque année.

La cotisation est obligatoirement due jusqu'au 31 décembre de l'année du 70e anniversaire. Si vous êtes nouvel affilié, vous pouvez cotiser dans la classe de votre choix lors de votre première et deuxième année civile d'activité. À défaut, la cotisation est appelée en classe 1.

Si vous souhaitez déclarer une option, renoncer à une option, [rendez-vous sur votre espace sécurisé Ma Cavec en ligne, rubrique Demande en ligne](#)

Les droits du régime prévoyance

[Découvrez les droits du régime prévoyance](#)

Soyez vigilants : les prestations du régime ne peuvent être allouées que si les garanties n'ont pas été, lors du décès ou de la survenance de l'invalidité, suspendues pour cause de non paiement des cotisations dues au titre des trois régimes gérés par la Cavec.

En cas de décès entre le 1er janvier et l'appel de cotisation, la cotisation due pour l'année en cours au titre du régime prévoyance est déduite du capital décès.



Paiement des cotisations

[Retrouvez les modalités de paiement ici](#)

Mot-clés : invalidité-décès; cotisations; salarié

Prolongements

- [» Montant des cotisations retraite TNS](#)
- [» Assurer votre conjoint](#)
- [»](#)

Documents téléchargeables

- [Le guide de la Prévoyance](#)

Dernières actualités

- [« Les experts-comptables vont payer plus de cotisations pour toucher moins de retraite ! »](#)
- 12 Septembre 2019
- [Réforme des retraites : la Cavec vous invite à l'atelier débat du 25 septembre 2019 dans le cadre du Congrès de l'Ordre à Paris](#)
- 23 Juillet 2019
- [Elections du conseil d'administration de la Cavec en 2019](#)
- 02 Septembre 2019

[+ d'actu](#)